

Procès-verbal
Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi 6 juin 2016, à 19 h 30
À l'Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Claude Lacroix (siège 2), M. Mario Lemire (siège 3), M. Bruno Martel (siège 4), M. Mike-James Noonan (siège 5) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

Formant quorum sous la présidence du Maire, M. Clive Kiley.

En présence du directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, M. Gaétan Bussièrès, et de l'adjointe à la direction générale, Mme Diane Brûlé.

226-06-16

Ouverture de la séance ordinaire

À 19 h 30, M. le maire, Clive Kiley, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance ordinaire, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 145 et 148 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ).

227-06-16

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous :

- 1) Adoption de l'ordre du jour**
- 2) Adoption de procès-verbaux**
 - 2.1** Séance ordinaire du 2 mai 2016 ;
 - 2.2** Séance extraordinaire du 11 mai 2016 ;
 - 2.3** Séance extraordinaire du 24 mai 2016 ;
- 3) Urbanisme**
 - 3.1** Dépôt – Rapport des permis et certificats du mois de mai 2016 ;
 - 3.2** Ouverture du poste et autorisation d'embauche d'un conseiller en urbanisme et inspecteur en bâtiment ;
 - 3.3** Demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec ;
 - 3.4** Autorisation de procéder à la réalisation d'un projet d'ensemencement hydraulique sur la rue Griffin, phase I, lot 5 103 230 et la rue des Cerisiers, lot 5 103 229 ;
 - 3.5** Consultation publique et adoption – Demande de dérogation mineure DM-2016-90002 concernant le 14, rue Lilac, zone H-4 – Demande d'agrandissement de la résidence – Prise en considération de la recommandation du CCU ;
 - 3.6** Consultation publique et adoption – Règlement numéro 523 modifiant le Règlement (351) de gestion de permis et certificats ;

- 4) Travaux publics**
 - 4.1 Voirie**
 - 4.1.1** Nomination de monsieur Mathieu Sicard-Payant à titre de coordonnateur aux Travaux publics ;
 - 4.1.2** Modification de l'identification de la piste cyclable et piétonnière sur les chemins de Dublin et de Gosford ;
 - 4.1.3** Municipalisation conditionnelle de la rue Griffin, phase I, lot 5 103 230 et rue des Cerisiers, lot 5 103 229– Cession par 2538-5436 Québec Inc. ;
 - 4.2** Parcs
 - 4.3** Aqueducs et égouts
- 5) Loisirs et événements spéciaux**
 - 5.1** Loisirs
 - 5.2** Événements spéciaux
- 6) Sécurité publique et Incendies**
 - 6.1** Rapport du conseiller responsable;
 - 6.2** Autorisation d'embauche de M. Samuel Bergeron à titre de pompier volontaire ;
 - 6.3** Autorisation d'embauche de Karolane Côté, de monsieur David Lavoie-Gaumont et de madame Catherine Rousseau à titre d'agents de sécurité, postes occasionnels, au service de Sécurité ;
 - 6.4** Ajout d'un panneau de signalisation routière « Arrêt » au coin du chemin de Gosford et de la rue Barry ;
 - 6.5** Octroi de contrat à Les entreprises de peinture provinciale inc. au montant de 9 600 \$ (taxes non incluses) pour des travaux de peinture sur la Tour d'entraînement des pompiers ;
 - 6.6** Adoption – Règlement d'emprunt numéro 519 pourvoyant au financement de l'acquisition d'un camion-citerne au service incendies et décrétant un emprunt de 411 000\$ remboursable sur une période de 15 ans ;
 - 6.7** Octroi d'un contrat à Camions Carl Thibault inc. au montant de 383 830 \$ taxes non incluses pour la fabrication d'un camion-citerne (Appel d'offres AO016-006) conditionnellement à l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 519 par les personnes habiles à voter et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;
 - 6.8** Autorisation de mandater le directeur du service des Incendies pour l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre la Municipalité et la Base militaire Valcartier ;
 - 6.9** Approbation d'ajouts au territoire desservi par le service des Incendies ;
 - 6.10** Adoption du rapport annuel des activités de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie ;
- 7) Environnement et hygiène du milieu**
 - 7.1** Gestion des matières résiduelles
 - 7.1.1** Rapport du conseiller responsable ;
 - 7.2** Conseil de bassin versant
 - 7.2.1** Rapport de la conseillère responsable ;
- 8) Culture et vie communautaire**
 - 8.1** Rapport du conseiller responsable ;
- 9) Enjeux régionaux et métropolitains**
 - 9.1** Adoption de la résolution « Demande à la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) ou à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) d'intervenir auprès du MAMOT - Annulation des Règlements de contrôle intérimaire ;
 - 9.2** Approbation du projet « Circuit culturel et touristique régional » proposé par la MRC de la Jacques-Cartier et de la station installée à Shannon sur la piste Jacques-Cartier-Portneuf ;
- 10) Correspondance – Dépôt de la liste du mois de mai 2016**
- 11) Comptes du mois de mai 2016 – Dépôt et autorisation de paiement**
- 12) Organisation administrative**
 - 12.1** Dépôt – Rapport du directeur général sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois de mai 2016 ;
 - 12.2** Autorisation d'embauche monsieur Sylvain Déry à titre de directeur général adjoint et greffier et signature de son contrat de travail ;

- 12.3 Autorisation de renouvellement du contrat d'assurances collectives de la Municipalité avec AGA Assurances collectives ;
- 12.4 Autorisation de dépôt d'une demande dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) ;
- 12.5 Adoption – Règlement numéro 532 concernant la direction générale ;
- 13) **Finances et Greffe**
- 13.1 Dépôt du bilan financier – Centrale hydroélectrique ;
- 13.2 Détermination de la grille tarifaire pour la location d'un espace de stationnement devant le Centre communautaire de Shannon ;
- 13.3 Détermination du coût de location d'un espace de terrain au 5, rue Saint-Patrick ;
- 13.4 Détermination de la grille tarifaire pour de l'affiche publicitaire sur le panneau électronique du Centre communautaire ;
- 13.5 Autorisation de paiement de la contribution annuelle de la Municipalité à la Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf ;
- 13.6 Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses au 30 avril 2016 ;
- 13.7 Dépôt – État des revenus et dépenses de la réserve financière pour l'aménagement et l'entretien de la rue de Kilkenny ;
- 14) **Énergie et télécommunications**
- 14.1 Énergie Shannon Power
- 14.2 Shannon Vision
- 15) **Varia et déclarations des conseillers**
- 15.1 Ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route ;
- 15.2 Modification de la résolution 51-02-16 « Autorisation d'embauche de M. Pascal Gagnon à titre de technicien en prévention incendie au service des Incendies, poste permanent à temps partiel » ;
- 15.3 Annulation de la facturation de la Municipalité à Shannon Vision pour les années 2015-2016 ;
- 15.4 Versement d'une aide financière à Shannon Vision, à partir des revenus de la vente, afin de lui permettre de fermer ses livres ;
- 15.5 Avis de motion – Règlement numéro 533-16 sur les ententes relatives aux travaux municipaux et abrogeant le Règlement 385 et toutes les modifications subséquentes.
- 16) **Période de questions**
- 17) **Levée de la séance**

Adoptée à l'unanimité

2. Adoption des procès-verbaux

228-06-16

2.1 Séance ordinaire du 2 mai 2016

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M, le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance du 2 mai 2016 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

229-06-16

2.2 Séance extraordinaire du 11 mai 2016

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M, le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2016 ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

230-06-16

2.2 Séance extraordinaire du 24 mai 2016

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter et de signer le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mai 2016 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

3. Urbanisme et Environnement

231-06-16

3.1 Dépôt des rapports de permis et certificats du mois de mai 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les rapports des permis et certificats du mois de mai 2016.

Documents déposés : 231-06-16

232-06-16

3.2 Ouverture du poste et autorisation d'embauche d'un conseiller en urbanisme et inspecteur en bâtiment

Considérant le départ de M. François Bissonnette, urbaniste ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'ouvrir le poste de conseiller en urbanisme et inspecteur en bâtiment
- 2) D'autoriser le directeur général à embaucher un candidat pour ce poste dès la sélection par le comité de sélection ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

233-05-16

3.3 Demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec

Considérant le *Règlement 385 sur les ententes relatives aux travaux municipaux* impliquant de nouvelles infrastructures publiques ;

Considérant que la *Loi sur l'établissement de la liste électorale permanente* exige la validation des voies de communication (nom de rues) afin qu'elles soient nommées et correctement écrites ;

Considérant la recommandation des membres du Conseil local du patrimoine ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser la demande d'officialisation de nouveaux odonymes auprès de la Commission de la toponymie du Québec pour les noms de rue suivants :

Secteur résidentiel – Rive Nord
Thompson

Secteur résidentiel- Rive Sud
Lannin

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 233-06-16

234-06-16

3.4 Autorisation de procéder à la réalisation d'un projet d'ensemencement hydraulique sur la rue Griffin, phase I, lot 5 103 230 et rue des Cerisiers, lot 5 103 229

Considérant la demande faite par M. Maxime Doyon pour la compagnie 2538-5436 Québec Inc. ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser la réalisation d'un projet d'ensemencement hydraulique sur la rue Griffin, phase I, lot 5 103 230 et rue des Cerisiers, lot 5 103 229 ;
- 2) Advenant un résultat non concluant, d'aviser le promoteur qu'il devra procéder par engazonnement par plaques de tourbe tel que prévu au règlement municipal ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

235-06-16

3.5 Consultation publique et adoption – Demande de dérogation mineure DM-2016-90002 concernant le 14, rue Lilac, zone H-4 – Demande d'agrandissement de la résidence – Prise en considération de la recommandation du CCU

La présente demande est en consultation publique. Monsieur Stéphane Hamel, conseiller responsable, explique la demande.

Considérant le *Règlement (280) relatif aux dérogations mineures* 7 mai 2001 ;

Considérant que cette demande vise à permettre l'agrandissement de la résidence à 7,73 mètres de la ligne avant de manière à y aménager un logement d'appoint pour la mère du requérant ;

Considérant qu'en vertu de la grille des spécifications de la zone H-4, la résidence doit respecter une marge de recul avant de 10 mètres ;

Considérant que les membres du CCU ne considèrent pas que l'acceptation de cette demande de dérogation nuise au droit de jouissance des propriétés voisines ;

Considérant que les membres du CCU considèrent que le requérant subirait un préjudice si cette demande était refusée ;

Considérant que les membres du CCU considèrent que cette demande de dérogation mineure ne va pas à l'encontre du plan d'urbanisme de la Municipalité ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal l'acceptation telle que déposée dans la présente ;

Considérant qu'aucune voix d'opposition ne s'est manifestée lors de l'assemblée publique de consultation tenue ce jour ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'accorder, tel que déposé, la présente demande de dérogation mineure DM2016-90002 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

236-05-16

3.6 Consultation publique et adoption – Projet de Règlement numéro 523 modifiant le Règlement (351) de gestion de permis et certificats

Le présent Règlement est en consultation publique. M. le maire explique la demande. Aucune voix d'opposition ne s'est manifestée.

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance du Conseil tenue le 4 avril 2016 ;

Considérant que les dispositions de ce règlement ont été adoptées dans un projet lors de la séance tenue le 2 mai 2016 ;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Considérant que des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la séance ;

Considérant qu'aucune voix d'opposition ne s'est manifestée lors de la consultation publique tenue ce jour ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 523 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4. Travaux publics

4.1 Voirie

237-06-16

4.1.1 Nomination de monsieur Mathieu Sicard-Payant à titre de coordonnateur aux Travaux publics

Considérant la résolution 209-05-16 ;

Considérant l'affichage du poste de coordonnateur aux Travaux publics se terminant le 26 mai dernier ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De nommer monsieur Mathieu Sicard-Payant à titre de coordonnateur aux Travaux publics ;
- 2) D'adopter une grille salariale pour le poste de coordonnateur aux Travaux publics ;
- 3) De prévoir une période de probation de six (6) mois ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 237-06-16

238-06-16

4.1.2 Modification de l'identification de la piste cyclable et piétonnière sur les chemins de Dublin et de Gosford

Considérant que la largeur des pistes cyclables sur les chemins de Dublin et de Gosford n'est pas suffisante pour qu'elles répondent aux normes du ministère des Transports et portent l'appellation de « piste cyclable » ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) De modifier l'identification des pistes cyclable et piétonnière sur les chemins de Dublin et de Gosford de la façon suivante :
 - Effacer les signaux de signalisation routière (vélo et de flèche) bidirectionnels ;
 - De ne pas installer de balises le long de la piste sur le chemin de Dublin ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 Municipalisation conditionnelle de la rue Griffin, phase I, lot 5 103 230 et rue des Cerisiers, lot 5 103 229– Cession par 2538-5436 Québec Inc.

Considérant le *Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux* (385) concernant la réalisation de tout nouveau développement domiciliaire ;

Considérant le dépôt par l'entreprise « 2538-5436 Québec Inc. », du plan cadastral préliminaire, réalisé par Denis Vaillancourt, a.g. sous ses minutes 11398, projetant la réalisation de la phase I de la rue Griffin (anciennement des Peupliers) et des Cerisiers, résolution 154-09-2010 ;

Considérant que le directeur des Travaux publics recommande l'acceptation en principe de la municipalisation de la rue Griffin, phase I et des Cerisiers, correspondant aux lots 5 103 230 et 5 103 229 à condition que tous les travaux et documents nécessaires à la municipalisation soient déposés avant la signature de l'acquisition devant notaire et avant l'émission de permis de construction ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'accepter en principe la municipalisation de la rue Griffin, phase I, lot 5 103 230, et des Cerisiers, lot 5 103 229, dès que tous les travaux et documents nécessaires seront déposés et avant la signature de l'acquisition devant notaire ;
- 2) De prévoir la signature de la municipalisation avant l'émission de permis de construction ;
- 3) De mandater Me Jean-Philippe Brisson, de la firme Boilard, Renaud Notaires Inc. pour la préparation d'un contrat de cession desdits lots par 2538-5436 Québec Inc. à la Municipalité ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Parcs

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

4.3 Aqueducs et égouts

M. le conseiller Claude Lacroix informe les citoyens de la tenue de négociations avec la Garnison Valcartier pour la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable de cette dernière depuis les installations d'approvisionnement en eau de la Municipalité.

5. Loisirs et événements spéciaux

5.1 Loisirs

M. le conseiller Mike James Noonan informe les citoyens de la tenue d'activités de balle molle, le mardi soir. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Steve Chagnon.

5.2 Événements spéciaux

Mme la conseillère Francine Girard fait état du bilan financier de l'organisation du Winterfest totalisant un montant de 36 700 \$.

M. le conseiller Mike-James Noonan rappelle la tenue de l'activité « DADFEST » le 12 juin prochain, organisée par le Centre de la famille Valcartier, particulièrement adressée aux papas. Il ajoute également la tenue de l'activité familiale qui se tiendra le 9 juillet, de 10 h à 14 h et remplacera le Summerfest.

6. Sécurité publique et Incendies

6.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller Bruno Martel expose un bilan mensuel des activités du service des Incendies.

240-06-16

6.2 Autorisation d'embauche de M. Samuel Bergeron à titre de pompier volontaire

Considérant la recommandation du directeur du service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser l'embauche de M. Samuel Bergeron à titre de pompier volontaire ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

241-06-16

6.3 Autorisation d'embauche de madame Karolane Côté, de monsieur David Lavoie-Gaumont et de madame Catherine Rousseau à titre d'agents de sécurité, postes occasionnels, au service de Sécurité

Considérant la recommandation du directeur du service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser l'embauche de madame Karolane Côté, de monsieur David Lavoie-Gaumont et de madame Catherine Rousseau à titre d'agent de sécurité poste occasionnel, pour la période du 17 juin au 4 septembre 2016, au service de Sécurité ;
- 2) D'autoriser Mme Karolane Côté, M. David Lavoie-Gaumont et Mme Catherine Rousseau à émettre des constats d'infraction relativement aux règlements municipaux en vigueur ;
- 3) De fixer la rémunération des agents de sécurité au taux horaire de 16.54 \$ pour un horaire de travail totalisant 64 heures par semaine pour tous les agents de sécurité ;

- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

242-06-16

6.4 Ajout d'un panneau de signalisation routière « Arrêt » au coin du chemin de Gosford et de la rue Barry

Sur proposition de M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'ajouter d'un panneau de signalisation routière « Arrêt » au coin du chemin de Gosford et de la rue Barry ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

243-06-16

6.5 Octroi de contrat à Les entreprises de peinture provinciale Inc. au montant de 9 600 \$ (taxes non incluses) pour des travaux de peinture sur la Tour d'entraînement des pompiers

Considérant la recommandation du directeur du service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer un contrat à Les entreprises de peinture provinciale Inc. au montant de 9 600 \$ (taxes non incluses) pour des travaux de peinture sur la Tour d'entraînement des pompiers ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

244-06-16

6.6 Adoption – Règlement d'emprunt numéro 519 pourvoyant au financement de l'acquisition d'un camion-citerne au service incendies et décrétant un emprunt de 411 000\$ remboursable sur une période de 15 ans

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné à la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2016 ;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Considérant que des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la séance.

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 519 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) Conformément à la Loi, de tenir une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, le mardi 28 juin 2016, de 9 h à 19 h ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

245-06-16

6.7 Octroi d'un contrat à Camions Carl Thibault Inc. au montant de 383 830 \$, taxes non incluses, pour la fabrication d'un camion-citerne (Appel d'offres AO016-006) conditionnellement à l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 519 par les personnes habiles à voter et par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Considérant l'appel d'offre AO16-006 publié sur SEAO, le 3 mai 2016 ;

Considérant le dépôt d'une seule soumission pour ledit appel d'offres et qu'elle est conforme aux exigences de celui-ci ;

Considérant la recommandation du directeur du service des Incendies ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) D'octroyer un contrat à Camions Carl Thibault Inc. au montant de 383 830 \$, taxes non incluses, pour la fabrication d'un camion-citerne ;
- 2) D'octroyer ce contrat conditionnellement à l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 519 par les personnes habiles à voter et par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), sans pénalité ou indemnisation à l'adjudicataire ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

246-06-16

6.8 Autorisation de mandater le directeur du service des Incendies pour l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre la Municipalité et la Base militaire Valcartier

Considérant le Schéma de couverture de risques de la MRC La Jacques-Cartier ;

Considérant que celui-ci prévoit l'obligation pour la Municipalité de convenir d'une entente d'entraide mutuelle avec les entités limitrophes pour optimiser la couverture de sécurité incendie ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur du service des Incendies à procéder à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre la Municipalité et la Base militaire Valcartier ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

247-06-16
MODIFIÉE

6.9 Approbation d'ajouts au territoire desservi par le service des Incendies

Considérant l'acte intervenu entre Sa Majesté la Reine en Chef du Canada et la Municipalité de Shannon le 10 mai 1999 devant Me Marie-Andrée Soucis sous sa minute numéro 51 et inscrit sous le numéro 495700 à la circonscription foncière de Portneuf, le 14 mai 1999 ;

Considérant la Loi sur la sécurité incendie, du ministère de la Sécurité publique du Québec, établissant des schémas de couverture de risques destinés à déterminer des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre.

Considérant le Schéma de couverture de risques de la MRC La Jacques-Cartier ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'approuver les ajouts suivants au territoire desservi par le service des Incendies de la Municipalité incluant le service de premiers répondants :
 - Tous les bâtiments et infrastructures municipaux comprenant, notamment, les rues municipalisées Beauvais, Bieler, Chapman, Dauphin, Dubé, Gagnon, Garceau, Herman, Ladas, Rochon, Roy, Savoy et Vanier ainsi que les bâtiments numéro 25 et 29 et les servitudes ;
 - Le tronçon de la route de la Bravoure (route 369) situé sur le territoire de la Municipalité ;
 - L'école Alexander-Wolff (propriété de la Commission scolaire de la Capitale) ;
 - L'école Dollard-des-Ormeaux (propriété de la Commission scolaire Central Québec) ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

248-06-16

6.10 Adoption du rapport annuel des activités de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Considérant que la MRC de La Jacques-Cartier a débuté l'entrée en vigueur de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie le 21 avril 2010 ;

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le rapport annuel des activités doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques ;

Considérant que les rapports annuels produits et adoptés par les neuf villes et municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier doivent être expédiés au ministre de la Sécurité publique par la MRC tel que prévu par la *Loi sur la sécurité incendie* ;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel des activités réalisés sur son territoire, et l'adopte tel que déposé ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter le rapport annuel des activités réalisés sur son territoire pour l'an 5, soit pour la période du 21 avril 2014 au 20 avril 2015;
- 2) De transmettre la présente résolution à la MRC de La Jacques-Cartier ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité
Document déposé : 248-05-16

7. Environnement et hygiène du milieu

7.1 Gestion des matières résiduelles

7.1.1 Rapport du conseiller responsable

Monsieur le conseiller Mario Lemire déclare que la Vélo piste Jacques-Cartier - Portneuf est fermée complètement de Rivière-à-Pierre à Saint-Léonard en raison d'un glissement de terrain survenu ce même jour.

7.2 Conseil de bassin versant

7.2.1 Rapport de la conseillère responsable

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

8. Culture et vie communautaire

8.1 Rapport du conseiller responsable

M. le conseiller Mike James Noonan expose un bilan très positif des activités de la Maison de la Culture en précisant que la bibliothèque atteindra bientôt 3 000 membres. Il informe également l'audience de la prochaine tenue d'une exposition sur l'histoire ferroviaire à Shannon, du 7 juin au 28 juillet.

9. Enjeux régionaux et métropolitains

249-06-16

9.1 Adoption de la résolution « Demande à la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) d'intervenir auprès du MAMOT - Annulation des Règlements de contrôle intérimaire

Considérant les Règlements de contrôle intérimaire numéro 2016-74 et 2016-76 émis par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ;

Considérant le mémoire présenté par la Municipalité des cantons unis de Stoneham et Tewkesbury ;

Considérant que l'amendement au RCI 2016-74 par l'adoption du RCI 2016-76 aurait pour effet d'exercer une pression inutile sur les propriétaires inquiets de ne plus pouvoir construire ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'appuyer la Municipalité des cantons unis de Stoneham et Tewkesbury dans leurs démarches auprès de la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin qu'elles :
 - interviennent auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin que le ministre prenne les mesures nécessaires pour annuler les Règlements de contrôle intérimaire numéro 2016-74 et 2016-76 visant à imposer des restrictions supplémentaires aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency et s'assurer que les municipalités concernées ne soient plus paralysées par l'imposition de mesures draconiennes.
 - s'assurent que les actions envisagées soient performantes et qu'elles reposent sur des faits avérés, les RCI 2016-74 et 2016-76 doivent faire l'objet d'une révision, d'une meilleure documentation et proposer des solutions concrètes plus que des restrictions.
 - recommandent la formation d'un comité de travail avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), les municipalités concernées et les experts afin d'envisager des actions performantes et reposant sur des faits avérés.
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

250-06-16

9.2 Approbation du projet « Circuit culturel et touristique régional » proposé par la MRC de la Jacques-Cartier et de la station installée à Shannon sur la piste Jacques-Cartier-Portneuf

Considérant le projet « Circuit culturel et touristique régional » proposé par la MRC en collaboration avec Groupe GID Design qui vise à mettre en valeur l'histoire et le patrimoine des municipalités ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'approuver ledit projet proposé par la MRC de la Jacques-Cartier ;
- 2) D'approuver l'installation d'une station avec un dispositif sonore à côté du centre d'interprétation de Shannon sur la piste Jacques-Cartier-Portneuf, dont les coûts ont déjà été financés dans le cadre d'une entente de développement culturel conclue en 2013 entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 250-06-16

251-06-16

10. Dépôt de la liste de correspondance du mois de mai 2016

La liste des correspondances reçues durant le mois de mai 2016 est déposée.

Document déposé : 251-06-16

252-06-16

11. Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de mai 2016

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) De payer les comptes apparaissant sur le bordereau daté du 1^{er} juin 2016 au montant total de 634 693,98 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 252-06-16

12. Organisation administrative

253-06-16

12.1 Dépôt du rapport du directeur général et secrétaire-trésorier sur l'utilisation des pouvoirs délégués pour le mois de mai 2016

Il n'y a aucun point à signaler dans ce dossier.

254-06-16

12.2 Autorisation d'embauche monsieur Sylvain Déry à titre de directeur général adjoint et greffier et signature de son contrat de travail

Considérant la résolution 211-05-16 ;

Considérant l'affichage du concours pour l'offre d'emploi de directeur général adjoint et greffier terminé le 26 mai 2016 ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser l'embauche de monsieur Sylvain Déry à titre de directeur général adjoint et greffier ;
- 2) D'approuver et de signer le contrat de travail de M. Déry convenu entre les deux parties ;
- 3) De payer les frais annuels d'assurance responsabilité professionnelle de M. Déry ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, le conseiller, M. Bruno Martel, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 254-06-16

255-06-16

12.3 Autorisation de renouvellement du contrat d'assurances collectives de la Municipalité avec AGA Assurances collectives

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le renouvellement du contrat d'assurances collectives (police 11337A-001) de la Municipalité avec AGA Assurances collectives de la Financière Manuvie pour la période débutant le 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

256-06-16

12.4 Autorisation de dépôt d'une demande dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150)

Considérant l'appel de propositions pour le deuxième volet du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) qui avait été lancé en 2015 par le gouvernement fédéral ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Claude Lacroix ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer une demande dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150), d'ici le 8 juillet 2016, concernant l'aménagement de sentiers piétonniers et de ski de fonds dans le secteur du Centre communautaire ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

257-06-16

12.5 Adoption - Règlement numéro 532 concernant la direction générale

Considérant qu'avis de motion de ce règlement a été préalablement donné à la séance extraordinaire du Conseil tenue le 11 mai 2016 ;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance d'adoption du présent règlement et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Considérant que des copies du présent règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la séance.

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'adopter, tel que déposé, le Règlement numéro 532 comme s'il était tout au long récité et faisant partie intégrante de la présente ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

13. Finance et Greffe

258-06-16

13.1 Dépôt du bilan financier – Centrale hydroélectrique

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt du bilan financier de Centrale hydroélectrique, en date du 3 juin 2016, à tous les membres du conseil municipal.

Document déposé : 258-06-16

259-06-16

13.2 Détermination de la grille tarifaire pour la location d'un espace de stationnement devant le Centre communautaire de Shannon

ABROGÉE PAR
295-07-16

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par M. le conseiller Mario Lemire ;

Il est résolu :

- 1) De fixer la tarification pour la location d'un espace de stationnement d'une dimension de 10 X 50 pieds devant le Centre communautaire à 200 \$ (taxes non incluses) par mois ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

260-06-16

13.3 Détermination du coût de location d'un espace de terrain au 5, rue Saint-Patrick

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De fixer la tarification pour la location d'un espace de stationnement et d'utilisation pour déversement de neige, d'une dimension de 15 X 50 pieds sur le terrain situé au 5, rue Saint-Patrick, à 250 \$ (taxes non incluses) par mois ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

261-06-16

13.4 Détermination de la grille tarifaire pour de l'affiche publicitaire sur le panneau électronique du Centre communautaire

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu :

- 1) De fixer la tarification pour de l'affiche publicitaire sur le panneau électronique situé au Centre communautaire comme suit :

Produit	Description	Panneau électronique	Tarif
Affichage publicitaire	Publicité diffusée sur une plage horaire « 7 jours / 24 heures » pour une durée de 10 secondes d'affichage continu, en rotation avec les autres publicités à l'affiche durant le mois en cours	Centre communautaire de Shannon	200,00\$ par mois

Le commerçant qui achète un affichage publicitaire sur le panneau électronique doit en fournir le montage à ses propres frais.

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

262-05-16

13.5 Autorisation de paiement de la contribution annuelle à La Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser le paiement de la contribution annuelle de la Municipalité à La Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf, au montant de 6 699 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

263-06-16

13.6 Dépôt – État comparatif des revenus et dépenses au 30 avril 2016

Conformément à l'article 176.4 du CMQ, le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt de l'État comparatif des revenus et dépenses au 30 avril 2016 à tous les membres du conseil municipal.

Document déposé : 263-06-16

264-06-16

13.7 Dépôt – État des revenus et dépenses de la réserve financière pour l'aménagement et l'entretien de la rue de Kilkenny

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait le dépôt de l'état des revenus et dépenses de la réserve financière pour l'aménagement et l'entretien de la rue de Kilkenny, à tous les membres du conseil municipal.

Document déposé : 264-06-16

14. Énergie et télécommunications

14.1 Énergie Shannon Power

Il n'y a aucun autre point à signaler dans ce dossier.

14.2 Shannon Vision

Monsieur le conseiller Mario Lemire détaille le processus de vente de Shannon Vision à Déry Télécom Inc. et donne un aperçu du bilan financier final à venir.

15. Varia et déclarations des conseillers

265-06-16

15.1 Ajout de panneaux de signalisation pour le partage de la route

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour le partage de la route avec les cyclistes dans les endroits jugés les plus pertinents pour un budget n'excédant pas 500 \$;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

266-06-16

15.2 Modification de la résolution 51-02-16 « Autorisation d'embauche de M. Pascal Gagnon à titre de technicien en prévention incendie au service des Incendies, poste permanent à temps partiel »

Considérant les besoins du service aux Incendies ;

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De remplacer le titre de technicien en prévention incendie par pompier volontaire et d'ajuster les dispositions relatives à ce poste en conséquence, entre autres, de ne pas considérer la période de probation ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

267-06-16

15.3 Annulation de la facturation de la Municipalité à Shannon Vision pour les années 2015-2016

Considérant la vente de Shannon Vision inc. ;

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'annuler les factures suivantes émises par la Municipalité à la corporation Shannon Vision Inc. pour un total de 139 852.18 \$:
 - Année 2015 : 68, 104, 121, 154, 165, 168, 169, 170, 175, 180 et 196 ;
 - Année 2016 : 13, 39, 70 et 84 ;
- 2) De prévoir le remboursement du montant total à même les profits générés par la vente de ladite corporation ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

268-06-16

15.4 Versement d'une aide financière à Shannon Vision, à partir des revenus de la vente, afin de lui permettre de fermer ses livres

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De verser un montant de 60 000\$ à Shannon Vision inc. à partir des revenus de la vente, afin de lui permettre de fermer ses livres ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

269-06-16

15.5 Avis de motion – Règlement numéro 533-16 sur les ententes relatives aux travaux municipaux et abrogeant le Règlement 385 et toutes les modifications subséquentes

Conformément à l'article 445 du CMQ, M. le conseiller Mario Lemire donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 533-16 sur les ententes relatives aux travaux municipaux et abrogeant le Règlement 385 et toutes les modifications subséquentes.

270-05-16

16. Période de questions

À 21 h 16, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de soixante (60) minutes, s'est terminée à 22 h 51.

M. le conseiller Mario Lemire quitte son siège à 22 h 34 et y revient à 22 h 37.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

271-05-16

17. Levée de la séance

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Claude Lacroix ;

Il est résolu de lever la séance ordinaire à 22h 52.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

**Clive Kiley,
Maire**

**Gaétan Bussières,
Directeur général
et secrétaire-trésorier**

¹ **[Note au lecteur]**

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de monsieur le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de monsieur le maire ou du président de la séance, le cas échéant.